

COMMENT PROCÉDER ?

1. Vous contactez votre responsable international pour lui faire part de votre projet (type de projet / institution partenaire, expert international ou organisme de formation visé).
2. Vous remplissez le formulaire de candidature correspondant au type de mobilité choisi avant le 05/10 de l'année en cours.
2. La CRI vérifie le budget disponible et le cas échéant, sélectionne les meilleurs projets selon les critères de sélection disponibles ci-dessous.
3. Pour une mission enseignement/du job shadowing : Le responsable international vous met en contact avec l'institution partenaire si ce n'est pas encore fait. / Pour une formation : vous vous inscrivez auprès de l'organisme. / Pour un expert invité : vous contactez l'expert pour définir le contenu et les modalités avec l'expert (dates, classes, etc.).
4. Vous complétez les documents nécessaires fournis : contrat de bourse + convention de mission d'enseignement/de formation qui décrit les objectifs et contenus de la mission, à faire signer par l'institution partenaire/l'organisme de formation/l'expert invité.
5. Une fois les documents complétés, vous recevez 80% de la bourse.
6. Vous (ou l'expert) effectuez votre mission et vous faites signer une attestation de présence sur place.
7. Au retour de votre mission, vous (ou l'expert) complétez un rapport en ligne pour l'UE, indispensable pour recevoir les 20 % restants de votre bourse. Vous complétez également un petit questionnaire pour la CRI avec photos et vidéos si possible afin d'assurer la diffusion de la mission au sein de la HEAJ.